

Fonds pour la vie active et le mieux-être Demande de 2026-2027

Date limite pour la présentation des demandes : 29 septembre 2026

Les décisions de financement peuvent être prises en tout temps jusqu'au 31 mars 2027.

Les demandeurs retenus recevront une lettre de la ministre du Tourisme, de la Culture, des Arts et des Loisirs.

Programmes

Financement destiné aux programmes à l'intention de diverses populations qui favorisent la vie active, le mieux-être et l'activité physique. Les demandeurs peuvent présenter plus d'un programme dans le cadre de leur demande (p. ex. programme de loisirs d'été, d'aventure en plein air, d'activité physique, de mieux-être ou d'alimentation saine). Les partenariats sont fortement encouragés (p. ex. les partenariats entre une école et la municipalité ou le secteur de la santé et la collectivité, etc.).

Jusqu'à 10 000 \$

Nom du demandeur :

Nom de la personne-ressource :

Demande de financement

Description du ou des programmes :

(Si vous présentez plus d'un programme dans votre demande, veuillez préciser le lieu, le nombre de séances, le nombre d'heures par séance, ainsi que les dates de début et de fin de chaque programme. Les demandeurs disposent de 12 mois pour mettre en œuvre leurs programmes).

Budget

Veillez noter que des devis doivent être fournis pour toute demande concernant l'achat de matériel ou de fournitures.

(Les devis de fournisseurs ou les captures d'écran de site Web seront acceptés. Toutefois, les liens vers des sites Web ne seront pas acceptés.)

Liste des dépenses (prix unitaire requis)	Coût total	Montant demandé
Sous-total :		

Source(s) de revenus du projet (en nature, collectes de fonds, dons, frais, etc.)	Montant des revenus
Sous-total des revenus :	
Montant total demandé :	